

Image not found or type unknown



Changement de la garde d'un enfant

Par **virg**, le **24/05/2010** à **00:57**

Bonjour,
mon fils de 16 ans désire vivre chez son père alors que j'en ai officiellement la garde. Mon ex mari et moi sommes d'accord pour le faire à l'amiable sans passer par la justice. Est ce que cela est légal aux yeux de la loi si nous sommes d'accord de changer les modalités de garde et de ne fixer aucune pension puisque mon ex mari gagne beaucoup mieux sa vie que moi
merci